REGLEMENT PARTICULIER 2023

MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

07 FEV. 2023

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : MC ST BARTH
E-mail : motoclubdtbarth@hotmail.fr
Téléphone : 0673011728
Organisateur technique : Quentin MARQUE

N° d'épreuve FFM : 462
Date : 9 AVRIL 2023
Lieu : ST BARTHELEMY DE VALS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	**Jean-Paul REY**	Licence : **109983**
Président du Jury ou Arbitre*	Liliane DOULCIER	Licence : 248168
Membre du Jury	Odile LADREYT	Licence : 014113
Membre du Jury	Jean-Pascal CAILLAT	Licence : 031733
Commissaire technique responsable	**Ludovic ARRAZON**	Licence : **038083**
Responsable du chronométrage	**Bénédicte PERRET**	Licence : **263476**

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
65 CC	7 Ans	12 Ans	65 CC	Moto
85 CC	9 Ans	15 Ans	85 CC	Moto
125 CC	13 Ans	Et +	125 CC	Moto
MX 1	15 Ans	Et +	151tcc 500cc2T/de 251CCà550cc4T	Moto
MX 2A	13 Ans et si	+125 CC	100CCà125CC2T/175CCà250 4T	Moto
MX 2B	13 Ans et si	+ 125 CC	100CCà125CC2T/175CCà250 4T	Moto
Moto ancienne	18 Ans et +		125CC à 500 CC	Moto de 1968 à 1983
Quads	13		125 à 700 cc	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (*75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place*)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Jean Baptise BOURGEOIS**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche ..... **ST VALLIER**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **MOTOCROSS ST BARTH**

Adresse ..... **La rostigniere 26240 ST BARTHELEMY DE VALS**

CAPACITÉ MOTO :	
Pendant les essais :	35
En manche :	35

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1300**

Largeur minimum de la piste ..... **6 M**

Largeur de la grille ..... **40 M**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **60 M**

Nombre d'OCP* **22**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
DATE : 20/01/2023	DATE : 10 FEV. 2023	DATE :
MOTO-CLUB ST-BARTH	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél : 04 75 55 22 50	NUMÉRO :

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

RÈGLEMENT PARTICULIER 2023

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : Mc St Barth
Date : Dimanche 9 Avril 2023
Lieu : St barthelemy de vals

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
7H00	7H45	Contrôles administratifs		
		Contrôles techniques		
8H00	8H15	Essais Libres	QUADS	15'
8H20	8H35	Essais Libres	65 CC	15'
8H40	8H55	Essais Libres	85 CC	15'
9H00	9H15	Essais Libres	MOTOS ANCIENNES	15'
9H20	9H35	Essais Libres	OPEN	15'
9H40	9H55	Essais Chronométrés	QUADS	15'
10H00	10H15	Essais Chronométrés	65 CC	15'
10H20	10H35	Essais Chronométrés	85 CC	15'
10H40	10H55	Essais Chronométrés	MOTO ANCIENNES	15'
11H00	11H15	Essais Chronométrés	OPEN	15'
11H20	11H45	Manche 1	65 CC	12' + 1T
		Repas		
13H15	13H40	Manche 1	QUADS	20' + 2T
13H45	14H05	Manche 1	85 CC	15' + 1t
14H10	14H35	Manche 1	MOTO ANCIENNES	20' + 1T
14H40	15H00	Manche 1	OPEN	15' + 1t
15H05	15H20	Manche 2	65 CC	12' + 1T
		Entracte		
15H40	16H05	Manche 2	QUADS	20' + 2T
16H10	16H30	Manche 2	85 CC	15' + 1t
16H35	17H00	Manche 2	MOTOS ANCIENNES	20' + 1T
17H05	17H25	Manche 2	OPEN	15' + 1t
18H00		Remise des Prix		